

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
**Union - Travail - Justice**

---



---

# **RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER**

**ACCOMPAGNANT LA LOI DE FINANCES DE L'ANNEE 2009**

---

**Présenté**

**Au nom de M. Jean EYEGHE NDONG**

**Premier Ministre, Chef du Gouvernement**

**Par M. Blaise LOUEMBE**

**Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation**

## TABLE DES MATIERES

<b>PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET POUR 2009</b>	<b>3</b>
<b><i>I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</i></b>	<b>5</b>
A. La conjoncture dans les principaux pays industrialisés	5
B. La conjoncture dans les pays en transition	6
C. La conjoncture dans les pays en développement	6
D. La Conjoncture dans la CEMAC	6
E. L'évolution des cours des produits de base	7
<b><i>II. LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL</i></b>	<b>10</b>
A. Les principaux secteurs d'exportation	10
B- Les autres secteurs d'activité	10
C. Le produit intérieur brut en 2008	12
D. L'emploi, les salaires et les prix	14
E. La balance des paiements	14
F. La monnaie et le crédit	14
G. La situation des finances publiques	16
<b>DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT</b>	<b>21</b>
<b><i>I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES</i></b>	<b>23</b>
A- Les principales hypothèses	23
B- Les résultats de la projection	24
<b><i>II. POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT</i></b>	<b>26</b>
A - Bilan d'étape de la politique du Gouvernement	27
B - La politique budgétaire	32
C - La Politique d'endettement public	34
D - La poursuite de l'amélioration de la gestion budgétaire	35
E - Les politiques sectorielles	35
<b>TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER</b>	<b>44</b>
<b><i>I. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES</i></b>	<b>46</b>
A - Les ressources propres	46
B - Les dépenses courantes et les prêts nets	49
<b><i>II. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</i></b>	<b>53</b>
A - Les ressources d'emprunt	53
B - Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits	53
C - L'affectation des résultats	54

## **PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET POUR 2009**



## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2008, confrontée à des tensions sur les marchés financiers internationaux dont l'origine remonte à la crise immobilière aux Etats-Unis, l'économie mondiale peine à retrouver une dynamique de croissance soutenue et le spectre d'une récession mondiale prévaut actuellement. Aux difficultés liées aux dysfonctionnements des marchés financiers, se sont ajoutés, une forte contraction de la demande dans de nombreux pays industrialisés et un regain de l'inflation, surtout dans les pays émergents et en développement.

En 2009, la croissance de l'économie mondiale décélérerait à 2,2% contre 3,7% l'année précédente.

### A. La conjoncture dans les principaux pays industrialisés

Aux **Etats-Unis**, l'ampleur de la crise financière et bancaire a induit un durcissement des conditions d'octroi des crédits. En conséquence, les deux principaux moteurs de la croissance que sont la consommation des ménages et l'investissement, se trouveraient pénalisés. L'économie américaine connaîtrait ainsi une récession en 2009, avec un PIB qui évoluerait de -0,7% contre 1,6% un an plus tôt.

Les projections de croissance au **Japon**, font état d'une récession de l'activité. Le taux de progression du produit intérieur brut japonais se situerait à -0,2% en 2009 contre 0,5% l'année précédente. Cette tendance s'expliquerait par la baisse des exportations liée à la contraction de la demande de ses principaux partenaires économiques (Etats-Unis, Europe...).

Par ailleurs, dans un environnement mondial caractérisé par la récession américaine et la crise financière, la zone Euro enregistrerait un fort ralentissement de son PIB estimé à 0,1% en 2009 contre 1,2% en 2008.

Parallèlement, l'économie **allemande**, après une bonne résistance aux chocs liés à la flambée des cours des matières premières et à la crise financière, verrait sa production industrielle baisser fortement. Ainsi, la croissance de l'économie allemande s'établirait à 0,2% en 2009 contre 1,7% en 2008.

En **France**, le déficit des échanges commerciaux, l'éclatement de la bulle immobilière et la hausse des taux d'intérêt pourraient plonger l'économie dans une phase de récession. Le taux de croissance du PIB est prévu à 0,5% en 2009 contre 1% en 2008.

Au **Royaume Uni**, l'économie serait également affectée par les difficultés liées à la crise financière mondiale et à la baisse de l'activité de l'économie américaine. Ainsi, le produit intérieur brut enregistrerait une croissance négative à -1,3% en 2009 contre 0,8% en 2008.

## **B. La conjoncture dans les pays en transition**

Les **pays en transition** d'Europe centrale et orientale atteindront un taux de croissance consolidé de 3,4%. Fortement tributaire des pays de l'Union Européenne, ces économies seraient affectées par le ralentissement économique des pays de la zone Euro. En **Russie**, le PIB réel se maintiendrait à 6% en 2009 contre 7,1% en 2008.

## **C. La conjoncture dans les pays émergents et en développement**

Les perspectives économiques des pays en développement annoncent un ralentissement à 5,1% en 2009 contre 6,7% pour 2008, en liaison avec la baisse de l'activité au plan international. Toutefois, les pays émergents et en développement, avec la Chine en tête, tireraient la croissance économique mondiale. Les réformes macroéconomiques et la solidité financière des pays d'Asie de l'Est expliqueraient ces évolutions. Néanmoins, il est à craindre une résurgence de tensions inflationnistes, dans ce bloc économique, dans la mesure où la fermeté des prix atteindrait 9,1% en 2008 et 7,4% en 2009.

La **Chine** afficherait un taux de croissance du PIB de 8,5% en 2009 contre 9,7% en 2008. En effet, cette croissance serait induite par une monnaie sous-évaluée et une forte demande intérieure. Dans le même temps, l'**Inde** obtiendrait une croissance de 6,3% en 2009.

Affaiblis par l'essoufflement de l'économie américaine et par la baisse des prix sur le marché international, les **pays d'Amérique latine** afficheraient des résultats mitigés. Ainsi, malgré d'importants revenus pétroliers, la croissance au **Mexique** n'excéderait pas 0,9% en 2009, tandis qu'au **Brésil**, elle se stabiliserait à 3%.

En **Afrique**, la croissance serait de 4,7% en 2009 contre 5,2% en 2008. L'Afrique subsaharienne, avec un taux de croissance de 5%, bénéficierait des effets positifs des réformes macroéconomiques. La robustesse de ses exportations de matières premières et la faible exposition aux turbulences des marchés financiers des pays industrialisés contribueraient à cette bonne tenue.

## **D. La Conjuncture dans la CEMAC**

Les économies de la **CEMAC** évolueraient dans un environnement extérieur peu favorable marqué notamment par le recul des cours du pétrole brut et la baisse de la demande mondiale. Le contexte régional serait caractérisé par la poursuite des réformes structurelles dans les Etats membres.

Au **Congo**, la croissance de l'économie devrait ralentir à 6,4% en 2009 contre 9,2% un an plus tôt.

En **Guinée-équatoriale**, l'activité décélérerait à 4,1% en 2009 contre 10,1% en 2008.

Au **Tchad**, après avoir atteint une croissance moyenne de l'ordre de 8,5% sur la période 2000-2007, l'activité économique ralentirait à 2% en 2009.

En **République centrafricaine**, les prévisions annoncent une croissance de 4,5% en 2009.

Au **Cameroun**, les investissements publics devraient tirer l'activité grâce aux ressources importantes obtenues des allègements de la dette. Par ailleurs, l'entrée en vigueur d'une réforme fiscale cette année, réduirait la dépendance à l'égard des recettes pétrolières en recul constant. Ainsi, l'expansion projetée en 2009 serait de 4%.

Au **Gabon**, la bonne tenue de l'activité pétrolière et les performances appréciables du secteur non pétrolier permettraient une croissance du PIB de 5% en 2009 contre 3,4% en 2008.

## **E. L'évolution des cours des produits de base**

### **Le Pétrole**

Après avoir atteint le seuil de 144,22 dollars américains le baril au mois de juillet 2008, les cours du pétrole (brent) ont commencé à baisser. Cette tendance a été rendue possible grâce à une combinaison de plusieurs facteurs.

D'abord, la forte quantité de pétrole disponible a entraîné un excédent d'hydrocarbures sur le marché et contribué à freiner l'envolée des cours. Ensuite, du fait du ralentissement économique mondial, la demande a baissé dans les principaux pays industrialisés. Le prix élevé à la pompe a contraint par ailleurs, les ménages à réduire leur budget de transport. Enfin, la timide remontée du dollar, considéré initialement comme une « valeur refuge » par rapport aux autres devises, a détourné les spéculateurs du pétrole.

En perspectives, ces baisses pourraient s'amplifier au regard du ralentissement de l'économie américaine, en dépit de la décision de l'Opep de réduire son offre pour

rééquilibrer le marché et protéger ses revenus. Ainsi, en 2009 les cours pourraient à nouveau baisser pour finir à 67 dollars américains le baril de Brent.

### **Les oléagineux**

Les prix élevés du pétrole stimulent la demande de sources d'énergies alternatives produites à partir d'huile végétale. L'insuffisance de l'offre et l'explosion de la demande chinoise augure d'une envolée des cours d'oléagineux déjà très élevés sur les marchés internationaux. La production mondiale estimée à 417 millions de tonnes (Mt) serait en baisse en raison de la chute de l'offre des Etats-unis. La demande mondiale augmenterait de 6,6 Mt au cours de la période 2008-2009, suite à la fabrication des biocarburants. Particulièrement, le prix de la tonne d'huile de palme pourrait se négocier au delà de 1.254 dollars américains sur le marché de Kuala Lumpur (Malaisie), premier producteur mondial.

### **Le caoutchouc**

Les perspectives peu optimistes de l'économie mondiale et le ralentissement de la consommation pourraient entraîner en 2009 un surplus de la production ainsi qu'une baisse des prix du caoutchouc naturel.

### **Le café**

L'évolution des cours mondiaux de café resterait ascendante en 2008, en raison de l'action des fonds d'investissement sur les marchés à terme et de la faiblesse du dollar américain. Le prix moyen de l'ensemble des variétés pourrait dépasser 150 cents la livre. La production mondiale atteindrait 134 millions de sacs pour la campagne 2008-2009, tandis que la demande toujours plus forte est estimée à 128 millions de sacs en 2009.

### **Le cacao**

La campagne 2008-2009 se caractériserait par une hausse de la production mondiale de cacao et un ralentissement de la demande. De ce fait, les cours de cacao connaîtraient un fléchissement sur la période. Cette tendance s'expliquerait par le ralentissement économique global.



## **Le sucre**

Après le repli des cours enregistré en fin d'année 2008, les cours du sucre devraient se reprendre en 2009 car la production mondiale ne devrait pas être suffisante pour satisfaire la demande. En effet, l'offre n'atteindrait que 161,6 millions de tonnes pour une demande d'environ 157 millions de tonnes.

## **L'or**

Le contexte de ralentissement économique mondial permet à l'or de retrouver son attribut de valeur refuge. L'objectif à long terme est 1000 dollars l'once, au dénouement de la crise actuelle. Ainsi, l'once d'or s'échangerait contre un prix moyen supérieur à 950 dollars en 2009.

## **II. LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL**

### **A. Les principaux secteurs d'exportation**

#### **1. Le secteur pétrole**

La poursuite des efforts d'investissement en vue de l'amélioration des rendements des champs matures et marginaux ainsi que la mise en exploitation de nouveaux champs devraient se traduire par une stabilisation de la production pétrolière à 12,863 millions de tonnes en 2009.

Par ailleurs, du fait du ralentissement de l'économie mondiale, la consommation de pétrole baisserait. Cette situation entraînerait un fléchissement des cours du Brent. Par conséquent, celui-ci s'établirait à 67 dollars américains. Dans ce contexte, le prix du baril de pétrole gabonais chuterait de 10,3% pour se situer à 63,7 dollars en 2009 contre 71 dollars en 2008.

En outre, le taux de change du dollar américain par rapport au Fcfa se maintiendrait en moyenne à 477,1 Fcfa en 2009.

#### **2- Le secteur mines**

En raison de l'atonie de la demande mondiale de minerais prévue en 2009, la production de manganèse de la Comilog reculerait de 1,7% pour se situer à 3,440 millions de tonnes en 2009 contre 3,500 millions de tonnes estimées en 2008.

#### **3- Le secteur bois**

L'activité du secteur forestier serait marquée en 2009 par une régression en raison de la persistance de la saturation du marché de placages en Europe, de la poursuite de la crise immobilière et de l'application de la politique des quotas instituée par le Ministère des Eaux et Forêts. Ainsi, les exportations de grumes connaîtraient une baisse de 11,3% pour se situer à 1,565 million de mètres cubes.

### **B- Les autres secteurs d'activité**

#### **1- Les industries de transformation**

La production de ciment s'établirait à 285.000 tonnes en 2009. En raison de la fermeté de la demande du marché domestique, les ventes pourraient générer un chiffre d'affaires de plus de 30 milliards de Fcfa. De même, les investissements se

poursuivraient en 2009 pour un montant de 3,414 milliards de Fcfa pour le renouvellement des équipements.

L'activité de fabrication de peintures, soutenue par les commandes des grandes surfaces commerciales et de la poursuite des travaux de construction des logements socio-économiques, connaîtrait un certain regain en 2009. Ainsi, le chiffre d'affaires attendu s'élèverait à 10 milliards de Fcfa.

## **2. Le bâtiment et les travaux publics**

La poursuite des travaux liés aux fêtes tournantes, à la Coupe d'Afrique des Nations, aux aménagements du réseau routier et au programme d'investissement de la SEEG contribuerait au raffermissement de l'activité du secteur BTP en 2009. Ainsi, le taux de croissance du chiffre d'affaires de ce secteur pourrait dépasser 10%.

## **3. L'eau et l'électricité**

L'année 2009 serait marquée par la consolidation des performances du secteur énergie. A cet effet, la production nette d'électricité pourrait passer à 1.679 millions de kilowattheures, soit un taux de croissance de 4,6% par rapport à l'année précédente, tandis que celle de l'eau progresserait de 3,4% à 81,5 millions de mètres cube. Cette amélioration s'expliquerait par la vigueur de la demande en eau et électricité, le fonctionnement de la centrale d'Owendo par gaz naturel et la réhabilitation du réseau de distribution d'eau.

La SEEG prévoit des investissements à hauteur de 69 milliards de Fcfa en 2009.

## **4. Les transports et télécommunications**

En 2009, il est prévu un léger ralentissement des performances du secteur des transports et auxiliaires de transport dû essentiellement à la baisse des quantités de grumes transportées, malgré la poursuite des bons résultats dans le transport aérien et l'augmentation du volume de marchandises transportées par voie terrestre.

Dans les télécommunications, l'activité serait tirée par la dynamique impulsée par les opérateurs de la téléphonie mobile suite à l'intensification de la couverture nationale. Dans ce contexte, le nombre d'abonnés au téléphone connaîtrait un accroissement de 13,7%, alors que le chiffre d'affaires avoisinerait 320 milliards de Fcfa.

## 5- L'hôtellerie et la restauration

Le secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs se caractériserait par une légère amélioration de l'activité par rapport à l'année 2008. Ce frémissement s'expliquerait par l'achèvement des travaux de réhabilitation de certains hôtels, la progression attendue du nombre de visiteurs.

Ainsi, le chiffre d'affaires connaîtrait une hausse de 6%, confortée par le relèvement des tarifs, pour s'établir à 16,32 milliards de Fcfa.

## 6. Les autres services

Les autres services seraient marqués par le raffermissement de leur activité de 4,4% en 2009, en raison de la consolidation des résultats prévue dans les différentes branches qui la composent (services aux particuliers et immobiliers), tirant profit de la conjoncture favorable des autres secteurs.

## C. Le produit intérieur brut en 2008

En 2008, l'activité économique réelle serait soutenue par des progrès en matière de réformes structurelles et par des politiques axées sur l'assainissement des finances publiques. La croissance du secteur non pétrolier serait de 4,3% et la production pétrolière diminuerait de 1,8%. En somme, le produit intérieur brut en volume décèlerait de 2,2 points, pour s'établir à 3,4%.

**Tableau n°1 : PIB réel (en %)**

	2006	2007	2008
<b>PIB total</b>	<b>1,2</b>	<b>5,6</b>	<b>3,4</b>
<b>Pétrole</b>	<b>-10,4</b>	<b>1,7</b>	<b>-1,8</b>
<b>Hors-pétrole</b>	<b>4,5</b>	<b>6,5</b>	<b>4,3</b>

*Source : DGE*

Les secteurs secondaire et tertiaire enregistraient des performances respectives de 8,4 et 4,3% alors que le secteur primaire reculerait de 0,1%.

Le tassement de la croissance du secteur primaire s'expliquerait principalement par la baisse de 1,8% de la production pétrolière, liée à la grève des employés de Shell Gabon, aux difficultés techniques rencontrées par les opérateurs et au vieillissement de la majorité des champs.

Aussi, la décélération des activités des secteurs forestier (-3,1%) et minier (-1,7%), en raison du retournement de la conjoncture mondiale pour ces produits, contribuerait à la morosité du secteur primaire en 2008.

Les performances du secteur secondaire seraient robustes, malgré le ralentissement de l'activité de la branche « industrie du bois » et de celle des « industries agroalimentaires ».

La production des produits pétroliers progresserait de 23,5% grâce aux investissements de renouvellement et de productivité réalisés depuis 2006 en vue de satisfaire une demande en nette croissance.

En progression de 6,5%, le Bâtiment et travaux publics devrait consolider sa valeur ajoutée réelle en raison du démarrage des travaux prévus dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations en 2012, de la poursuite des travaux liés aux fêtes tournantes et du programme d'aménagement du réseau routier.

La croissance dans le secteur énergie de 6,2% découlerait d'importants travaux réalisés ces dernières années sur les stations de pompage et de traitements d'eau, de la réhabilitation du réseau de distribution d'eau et du passage du fioul lourd au gaz naturel.

Le secteur tertiaire, quant à lui, enregistrerait une décélération de 2,5 points, due principalement au ralentissement de l'activité de la branche « Transport et Communications ». Toutefois, « les Services et le Commerce » profiteraient de la vitalité de l'économie dans son ensemble pour maintenir les niveaux de croissance à 5,9% et 7% respectivement.

Du point de vue de la demande, la croissance du PIB serait tirée par la hausse de 4,7% de la demande intérieure.

La consommation des ménages resterait soutenue par un accroissement modéré de la masse salariale globale, conséquence essentiellement des glissements catégoriels dans le secteur moderne et des recrutements dans la Fonction publique, en dépit d'une inflation annuelle prévue à 4,9%.

L'investissement total maintiendrait la même dynamique qu'en 2007; il serait particulièrement alimenté par le secteur hors pétrole et par les dépenses d'investissement des administrations publiques.

## D. L'emploi, les salaires et les prix

En dépit du ralentissement de la croissance en 2008, l'amélioration de l'emploi dans le secteur moderne devrait se poursuivre. Mais, la progression serait moins importante qu'en 2007. Les sociétés privées, bien que disposant des capacités de production largement inutilisées, enregistreraient un accroissement modéré de leurs effectifs pour soutenir une demande intérieure relativement élevée. Les recrutements dans les secteurs de la Santé, de l'Education et de l'Action sociale contribueraient à la hausse des effectifs de l'Etat. En revanche, ceux des sociétés parapubliques reculeraient du fait de la poursuite des privatisations. Dans ces conditions, la crise de l'emploi persisterait.

S'agissant des prix, l'inflation serait de 4,9%, en raison notamment de la croissance des prix des produits alimentaires et du coût du logement. Elle est également induite par les effets continus de la hausse des prix à la pompe intervenue en mars 2007.

## E. La balance des paiements

En 2008, la balance des paiements enregistrerait une amélioration substantielle de la balance globale, à la faveur d'une forte augmentation du solde des transactions courante liée à l'appréciation des termes de l'échange, en dépit de l'élargissement du déficit de la balance des capitaux.

## F. La monnaie et le crédit

A fin décembre 2008, la situation monétaire large, en corrélation avec les évolutions du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, serait marquée par :

- ? une hausse de la masse monétaire (M2) ;
- ? un léger recul du niveau des avoirs extérieurs nets ;
- ? une progression du crédit intérieur ;

Par ailleurs, la politique monétaire de la Banque Centrale se traduirait par un relèvement des taux d'intervention et des coefficients de réserves obligatoires ainsi qu'une stabilité de l'objectif de refinancement.

**Tableau n°2 Situation monétaire large (En milliards de Fcfa)**

	déc.2007	déc-08*	déc. 08/déc.07
Disponibilités monétaires	688,3	765,9	11,3%
-monnaie fiduciaire	225,4	269,7	19,7%
-monnaie scripturale	462,9	496,2	7,2%
Quasi-monnaie	358,1	384,4	7,3%
<b>Masse monétaire</b>	<b>1046,4</b>	<b>1150,3</b>	<b>9,9%</b>
<b>Ressources extra- monétaires</b>	<b>178,3</b>	<b>178,5</b>	<b>0,1%</b>

<b>Total ressources</b>	<b>1224,7</b>	<b>1328,8</b>	<b>8,5%</b>
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>1108,9</b>	<b>1067,4</b>	<b>-3,7</b>
<b>Crédit intérieur</b>	<b>115,8</b>	<b>261,4</b>	<b>125,7%</b>
- créances sur l'économie	635,6	662,8	4,3%
- créances nettes sur l'Etat	-519,8	-401,4	22,8%
<b>Total contreparties</b>	<b>1224,7</b>	<b>1328,8</b>	<b>8,5%</b>

*Source : BEAC*

*2008\* : projections (programmation monétaire)*

## **1. Les ressources du système monétaire**

Les ressources du système monétaire enregistreraient, au terme de l'année 2008, une progression de 8,5%. Cette évolution serait tributaire de l'augmentation de la masse monétaire.

En effet, la masse monétaire croîtrait de 9,9% et s'établirait à 1150,3 milliards de Fcfa en décembre 2008, reflétant ainsi l'accroissement conjugué des disponibilités monétaires (11,3%) et de la quasi-monnaie (7,3%). Cette évolution traduirait le dynamisme du secteur hors pétrole et la vigueur de la demande intérieure.

## **2. Les contreparties de la masse monétaire**

Sous l'angle des contreparties des ressources monétaires, les avoirs extérieurs nets, quoiqu'en diminution de 3,7%, afficheraient toujours un niveau élevé : 1.067,4 milliards de Fcfa en décembre 2008 contre 1.108,9 milliards de Fcfa en décembre 2007. Ce niveau s'expliquerait par la bonne tenue des cours des principaux produits d'exportation (le pétrole, le manganèse et le bois).

Le crédit intérieur se raffermirait de 125,7% du fait de la hausse de 22,8% des créances nettes sur l'Etat et de 4,3% des crédits à l'économie.

Les créances nettes sur l'Etat se situeraient à -401,4 milliards de Fcfa en décembre 2008 contre -519,8 milliards de Fcfa un an auparavant, compte tenu de la réception en décembre 2007 d'un milliard de dollars américains de l'émission obligataire internationale effectué pour le rachat anticipé de la dette « Club de Paris » et du règlement régulier de la dette intérieure. La Position Nette du Gouvernement demeurerait toutefois confortable (-365 milliards de Fcfa en décembre 2008 au lieu de -487,6 milliards en décembre 2007).

L'encours des crédits à l'économie passerait de 635,6 milliards de Fcfa à 662,8 milliards de Fcfa. Cette augmentation traduirait l'effort d'investissement envisagé, aussi bien par le secteur privé (hôtellerie, télécoms, industries agro alimentaires, etc.) que par l'Etat.

## **3. La politique monétaire**

Les directives de politique monétaire se traduiraient par :

- ? le relèvement des taux d'intervention et des coefficients de réserves obligatoires en vue de maîtriser les risques inflationnistes dans un contexte de surliquidité bancaire ;
- ? le maintien de l'objectif de refinancement à 2 milliards de Fcfa jusqu'au premier trimestre 2009, compte tenu du non recours des banques gabonaises au refinancement de la BEAC.

## G. La situation des finances publiques

### Exécution 2008

Au premier semestre 2008, les opérations financières de l'Etat se sont exécutées dans un contexte marqué par un frémissement de l'activité économique et une maîtrise des pressions inflationnistes. Cependant, la mise en œuvre des mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages a conduit à des résultats en léger décalage par rapport aux objectifs semestriels, arrêtés dans le cadre du programme conclu avec le FMI.

En effet, le déficit primaire non pétrolier s'établit à 5% du PIB hors pétrole contre une cible de 4,2%. Quant aux soldes primaire et global base ordonnancements, excédentaires, ils se situent respectivement à 6,9% et 6% du PIB. Ils sont en retrait de 0,8 point comparativement aux objectifs de la période même s'ils s'améliorent de 1,3 et 1,5 point par rapport à juin 2007.

### Les recettes

A fin juin 2008, les recettes budgétaires sont estimées à 1.018,2 milliards de Fcfa. Bien qu'en progression de 29,7% par rapport aux réalisations du premier semestre 2007, elles accusent un manque à gagner de 46,3 milliards de Fcfa en comparaison aux objectifs du programme.

**Tableau n°3 : Exécution des recettes budgétaires au 30-06-08 (en milliards de Fcfa)**

	LF 2008 (a)	Prév Prog (b)	Exécution juin 08 (c)	Ecarts (c)-(b)	Exéc en % LF	Exécution juin 07 (e)	Ecarts (c)-(e)
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>1 023,9</b>	<b>693,1</b>	<b>657,0</b>	<b>-36,1</b>	<b>64,2</b>	<b>405,2</b>	<b>251,8</b>
<i>Impôts sur les sociétés</i>	278,9		202,1		72,5	138,9	63,2
<i>Redevance (RMP)</i>	254		180,9		71,2	131,3	49,6
<i>Autres</i>	491		218,1		44,4	121,8	96,3
<i>Transfert SOGARA</i>			55,9			13,2	42,7
<b>Recettes hors pétrole</b>	<b>700,2</b>	<b>368,4</b>	<b>361,2</b>	<b>-7,2</b>	<b>51,6</b>	<b>341,2</b>	<b>20,0</b>
<i>dont Impôts et taxes directs</i>	247,0	135,6	142,3	6,7	57,6	115,5	26,8
<i>Impôts et taxes indirects</i>	133,4	62,0	61,3	-0,7	46,0	60,1	1,2
<i>Recettes douanières</i>	299,5	134,3	130,4	-3,9	43,5	136,4	-6,0
<b>DONS</b>	<b>6</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 730,1</b>	<b>1 064,5</b>	<b>1 018,2</b>	<b>-46,3</b>	<b>58,9</b>	<b>746,4</b>	<b>271,8</b>

*Sources : Comité des statistiques, Trésor*



### ***Les recettes pétrolières***

Les encaissements, en matière de recettes pétrolières, s'élèvent à 657 milliards de Fcfa. Ce niveau de réalisation augmente, certes, de 48% par rapport à la même période de l'année dernière, mais il reste en dessous des prévisions du programme arrêtées à 693,1 milliards de Fcfa.

Cette situation est imputable au déclin de la production, à la baisse des exportations et à la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro, qui réduisent les effets positifs de l'envolée des cours du brut sur le marché international.

De juin 2007 à juin 2008, l'évolution des revenus issus du secteur pétrolier se présente ainsi qu'il suit :

- ? impôt sur les sociétés (IS) : 138,9 milliards de Fcfa contre 202,1 milliards de Fcfa ;
- ? redevance minière proportionnelle : 180,9 milliards de Fcfa contre 131,3 milliards de Fcfa ;
- ? livraisons à SOGARA : 55,9 milliards de Fcfa contre 13,2 milliards de Fcfa ;
- ? autres recettes (y compris les contrats d'exploration et de partage de production) : 121,8 milliards de Fcfa contre 218,1 milliards de Fcfa.

### ***Les recettes hors pétrole***

Sous l'effet des bonnes performances enregistrées dans la plupart des secteurs d'activités, les recettes hors pétrole atteignent un niveau de 361,2 milliards de Fcfa, soit une hausse de 5,9% par rapport au premier semestre 2007. Ce résultat est à mettre notamment à l'actif des impôts directs dont le bon rendement résulte entre autres des produits du contrôle fiscal et de la hausse des profits des entreprises.

Cependant, les objectifs du programme pour la période n'ont pu être atteints du fait du manque à gagner enregistré au titre des droits et taxes à l'importation.

Les recettes hors pétrole intègrent 142,3 milliards de Fcfa d'impôts directs, 61,3 milliards de Fcfa d'impôts et taxes indirects, 130,4 milliards de Fcfa de droits de douanes et 27,2 milliards de Fcfa d'autres recettes.

### ***Les Dépenses publiques***

Les dépenses budgétaires totalisent 1.430,6 milliards de Fcfa répartis entre les remboursements de la dette publique pour 931,9 milliards de Fcfa et les dépenses hors dette à hauteur de 498,7 milliards de Fcfa.

**Tableau n°4 : Exécution des dépenses au 30-06-08 (en milliards de Fcfa)**

Nature de dépense	LF 2008 (a)	Prév Prog (b)	Exécut Juin 08 C	Ecart (d) -(c)	exécut en% LF	Exécut juin-07	Variat° 08/07 en %
<b>SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>484,7</b>	<b>0,0</b>	<b>931,9</b>			<b>240,6</b>	<b>424,4</b>
<b>Dettes extérieures</b>	<b>347,1</b>		<b>849,3</b>			<b>164,8</b>	
<b>Dettes intérieures</b>	<b>137,7</b>	<b>0,0</b>	<b>82,7</b>			<b>75,8</b>	
<i>DGCP</i>	72,2		40,8			33,7	
<i>Trésor</i>	29,0		18,4			12,8	
<i>Autres dettes</i>	36,4		23,5			29,3	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>726,3</b>	<b>354,9</b>	<b>416,8</b>	<b>61,9</b>	<b>57,4</b>	<b>350,5</b>	<b>18,9</b>
<b>Traitements &amp; salaires</b>	<b>312,3</b>	<b>154,0</b>	<b>155,5</b>	<b>1,5</b>	<b>49,8</b>	<b>143,7</b>	<b>8,2</b>
<b>Biens &amp; services</b>	<b>188,6</b>	<b>89,0</b>	<b>97,4</b>	<b>8,4</b>	<b>51,6</b>	<b>88,5</b>	<b>10,1</b>
<b>Transferts &amp; interventions</b>	<b>225,4</b>	<b>111,9</b>	<b>163,9</b>	<b>52,0</b>	<b>72,7</b>	<b>118,3</b>	<b>38,5</b>
<i>dont SOGARA</i>	44,4	16,6	45,1	28,5	101,6	25,6	76,2
<i>FER</i>	33	20	25,3	5,3	76,7	15	68,7
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>274,3</b>	<b>137,1</b>	<b>81,9</b>	<b>-55,2</b>	<b>29,9</b>	<b>99</b>	<b>-17,4</b>
<i>dont Finex</i>	68	33,9	15,9	-18,0	23,4	32,9	-51,7
<b>TOTAL DEPENSES HORS DETTE</b>	<b>1000,6</b>	<b>492,0</b>	<b>498,7</b>	<b>6,7</b>	<b>49,8</b>	<b>449,6</b>	<b>10,9</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1485,3</b>	<b>492</b>	<b>1430,6</b>	<b>938,6</b>	<b>96,3</b>	<b>690,2</b>	<b>107,3</b>

*Sources : Comité des statistiques, DGB, Trésor*

### **Les dépenses hors dette publique**

L'exécution des dépenses hors remboursement de la dette publique s'établit à 498,7 milliards de Fcfa, soit 6,7 milliards de Fcfa au dessus du plafond semestriel fixé à 492 milliards de Fcfa. Cette exécution est tirée par les dépenses de fonctionnement qui accusent un dépassement de 61,9 milliards de Fcfa imputable principalement aux transferts et interventions et dans une moindre mesure aux biens et services.

Les **traitements et salaires** sont en léger décalage par rapport à l'objectif du programme à fin juin 2008. Ils se situent à 155,5 milliards de Fcfa contre 154 milliards de Fcfa prévus dans le cadre du programme.

Les dépenses de **biens et services** connaissent un dépassement de 8,4 milliards de Fcfa. En effet, elles ont été exécutées à hauteur de 97,4 milliards de Fcfa contre une prévision du programme de 89 milliards de Fcfa.

Les dépenses de **transferts et interventions**, en dépassement de 52 milliards de Fcfa par rapport au plafond de la période fixé à 111,9 milliards de Fcfa, ont atteint 163,9 milliards de Fcfa. La non application du mécanisme d'indexation des prix du carburant aux cours internationaux du pétrole et les autres actions visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages expliquent cette situation.

Du fait de la complexité de la procédure, l'exécution des dépenses d'investissement a accusé du retard. Elle se chiffre ainsi à 81,9 milliards de Fcfa contre

un niveau attendu de 137,1 milliards de Fcfa. Cette exécution tient compte de 66 milliards de Fcfa de dépenses financées sur ressources propres et de 15,9 milliards de Fcfa sur financements extérieurs.

Par rapport à juin 2007, l'on observe une décélération du rythme des tirages sur financements extérieurs qui passent de 32,9 milliards de Fcfa à 15,9 milliards de Fcfa. Le montant des tirages effectués est affecté au réseau routier pour 65%, au secteur hospitalier à hauteur de 15,5% et le reste pour l'éducation et la sécurité.

### **La dette publique**

Le Gouvernement poursuit sa politique de désengagement envers ses créanciers aussi bien intérieurs qu'extérieurs. C'est dans ce contexte qu'un rachat de 86% de la dette due aux créanciers membres du Club de Paris a été conclu le 18 juillet 2007. De même, aucun arriéré de paiement n'est constaté à fin juin 2008.

Au total, les remboursements de la dette publique au premier semestre 2008 s'établissent à 931,9 milliards de Fcfa répartis entre la dette extérieure pour 849,3 milliards de Fcfa et la dette intérieure à hauteur de 82,7 milliards de Fcfa.

Les règlements de la dette extérieure, décomposés en capital et en intérêts pour respectivement 803,9 milliards de Fcfa et 45,4 milliards de Fcfa, intègrent essentiellement :

- ? 752,3 milliards de Fcfa de remboursements au titre du rachat de la dette ;
- ? 19,9 milliards de Fcfa versés au titre des intérêts de l'emprunt obligataire international ;
- ? 17,2 milliards de Fcfa de dette post date butoir ;
- ? 12,8 milliards de Fcfa de dette multilatérale ;
- ? 23,1 milliards de Fcfa de dettes diverses.

En matière de **dette intérieure**, des règlements de 82,7 milliards de Fcfa ont été effectués, dont :

- ? 4 milliards de Fcfa de dette bancaire ;
- ? 9,8 milliards de Fcfa de dette moratorisée ;
- ? 26,9 milliards de Fcfa de conventions diverses ;
- ? 18,4 milliards de Fcfa de dette vis-à-vis de la BEAC et du FMI ;
- ? 23,5 milliards de Fcfa d'autres dettes dont rappels de solde, indemnisation sinistrés et coûts sociaux de la privatisation.

S'agissant du stock de la dette publique, après la rupture constatée en 2007 suite à la comptabilisation de l'emprunt obligataire émis par le Gabon sur le marché financier américain pour le rachat d'une partie de la dette publique, l'encours renoue avec la baisse tendancielle observée ces dernières années.

Ainsi, la dette publique cumulée à fin juin 2008 s'établit à 1.190 milliards de Fcfa contre un niveau de 2.065,5 milliards de Fcfa en décembre 2007. La dette publique est majoritairement due à des créanciers extérieurs. En effet, le stock de la dette extérieure est évalué à 991,3 milliards de Fcfa représentant 83,3% du total dû. Il se décompose ainsi qu'il suit :

- ? marchés financiers internationaux :424,7 milliards de Fcfa des ;
- ? dette poste date butoir : 184,9 milliards de Fcfa ;
- ? dette multilatérale : 134,4 milliards de Fcfa;
- ? autres bilatéraux : 51,6 milliards de Fcfa ;
- ? Club de Paris (CP8) : 100,3 milliards de Fcfa ;
- ? CP7 : 38,1 milliards de Fcfa ;
- ? CP6 : 23 milliards de Fcfa ;
- ? CP5 : 27,6 milliards de Fcfa ;
- ? dette non précédemment rééchelonnée : 1,3 milliard de Fcfa ;
- ? dette diverse : 5,7 milliards de Fcfa.

L'encours de la dette intérieure se chiffre à 198,4 milliards de Fcfa et est constitué pour l'essentiel de la dette diverse (100,4 milliards de Fcfa) et de celle contractée sur le marché financier intérieur et régional (81,5 milliards de Fcfa). La dette moratoriée et la dette bancaire n'atteignent que 16,5 milliards de Fcfa.

**DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET  
POLITIQUE DU GOUVERNEMENT**



## I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES

L'économie gabonaise connaîtrait une croissance remarquable de l'ordre de 5% en 2009. Elle serait tirée par la reprise de la production pétrolière et le maintien de la vigueur des activités du secteur hors pétrole.

### A- Les principales hypothèses

En 2009, du fait des efforts continus d'investissement entrepris sur les champs marginaux et de la mise en production de nouveaux gisements de "Nyanga-Mayombe" à Lambaréné par la société Maurel & Prom, la production pétrolière se maintiendrait à 12,863 millions de tonnes.

Les cours du baril de pétrole chuteraient compte tenu de la baisse de la demande mondiale, à la suite du ralentissement prévu de l'activité dans la plupart des pays industrialisés. Dans ce contexte, le cours moyen du Brent passerait de 74,3 dollars à 67 dollars américains. Ainsi, celui du pétrole gabonais pourrait se situer à 63,7 dollars contre 71 dollars en 2008, soit une diminution de 10,3% par rapport à l'année précédente. Parallèlement, le taux de change du dollar américain par rapport au Fcfa se situerait à 477,1 Fcfa.

**Tableau n°5 : Hypothèses du cadrage macroéconomique**

<i>En milliards de Fcfa</i>	Prévisions		Variation
	LF 2008	LF 2009	2009/2008
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	12 865	12 863	-0,02%
Prix du baril de pétrole gabonais (en \$US)	71	63,70	-10,28%
Taux de change du dollar US (en Fcfa)	477,6	477,1	-0,10%
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	3500	3440	-1,71%
Prix de vente de manganèse (\$US/tonne)	131,5	259,3	97,19%
Exportations de grumes (en milliers de m3)	1 765	1 565	-11,33%
<i>Okoumé</i>	833	800	-3,96%
<i>Ozigo</i>	8	5	-37,5%
<i>Bois Divers</i>	924	760	-17,75%
Prix export Okoumé (F cfa/m3)	108 595	97 829	-9,91%
Prix export Ozigo (F cfa/m3)	99 329	95 010	-4,35%
Prix export Divers (F cfa/m3)	151 497	156 227	3,12%

*Source : DGE*

Par ailleurs, les exportations de manganèse baisseraient de 1,7% pour atteindre 3,44 millions de tonnes, en raison du repli de 5% de l'activité cette entreprise. Le prix de la tonne de manganèse dans le même temps se négocierait à 259,3 dollars américains.

En ce qui concerne le secteur forestier, de manière globale, l'activité serait en retrait de 7,5% en raison principalement de la saturation du marché des placages en Europe, de la poursuite de la faiblesse de la demande des grumes en Chine.

## **B- Les résultats de la projection**

### **1. L'équilibre des biens et services**

Le dynamisme de l'activité économique devrait s'accroître en 2009, à la faveur des bonnes performances du secteur hors pétrole et de la production pétrolière.

En effet, le produit intérieur brut s'accroîtrait de 5% en volume, après 3,4% en 2008 et 5,6% en 2007.

**Tableau n°6 : Evolution du PIB réel (en %)**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>PIB total</b>	<b>5,6</b>	<b>3,4</b>	<b>5,0</b>
Pétrole	1,7	-1,8	8,0
Hors-pétrole	6,5	4,7	4,3

*Source : DGE*

Tous les secteurs d'activité contribueraient à cette embellie : les secteurs primaire, secondaire et tertiaire progresseraient respectivement de 5,6%, 6,2% et 5%.

La croissance du PIB serait tirée par une demande finale intérieure en hausse de 4,4%, stimulée par l'accroissement de 5,2% de la consommation des ménages, de 5% de l'investissement total et de 3,6% des exportations.

### **2. Les comptes des agents**

#### **a) Les entreprises**

En 2009, la production totale en valeur des entreprises baisserait de 6,5%. Cette évolution s'accompagnerait de l'augmentation de 8,4% des consommations intermédiaires. Il en résulterait une diminution de 13,7% de la valeur ajoutée nominale des entreprises.



### ***b) Les ménages***

En dépit de la hausse des prix de 2,5% prévue en 2009, la consommation des ménages serait soutenue par l'accroissement de la masse salariale globale en liaison avec la vigueur de l'activité économique, les nouveaux recrutements dans la Fonction publique et les glissements catégoriels des salaires dans le secteur moderne.

### ***c) Les administrations***

La politique de l'Etat en matière de finances publiques resterait orientée vers la poursuite des efforts d'assainissement avec pour objectifs majeurs, l'optimisation des recettes fiscales, la maîtrise des dépenses publiques et la gestion optimale de la dette.

### ***d) Le reste du monde***

En 2009, le solde excédentaire des biens et services non facteurs serait en retrait de 37,6% par rapport à l'année 2008. Cette régression résulterait principalement du fléchissement de 19,1% des exportations totales en valeurs.

## II. POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

Depuis 2006, l'action du Gouvernement reste marquée par la mise en œuvre du projet de société du Président de la République, Chef de l'Etat, "mon projet, les actes pour le Gabon". Ce projet, inscrit dans la vision à long terme du Gabon définie dans la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), repose sur :

- ? la promotion d'une croissance forte, soutenue, durable, génératrice d'emplois ;
- ? la lutte contre la pauvreté et une plus grande justice sociale ;
- ? la promotion de la femme et la protection de la veuve et de l'orphelin ;
- ? la prise en compte des préoccupations des jeunes, notamment le chômage ;
- ? la garantie de la paix.

A ce vaste programme visant la promotion de la croissance et la prise en compte des couches sociales économiquement faibles, se greffent la politique d'assainissement des finances publiques amorcée depuis le second semestre 2002 et l'accord de confirmation triennal conclu en 2007 avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Cette politique d'assainissement des finances publiques comprend deux volets, à savoir :

- ? la maîtrise des dépenses de l'Etat et une mobilisation plus accrue des recettes de l'Etat ;
- ? des réformes structurelles comprenant notamment les privatisations/restructurations, la réforme budgétaire, l'amélioration de la transparence et la bonne gouvernance.

Le programme conclu avec le FMI, qui s'inscrit dans la même logique, a pour but de préparer l'économie à l'ère de l'après pétrole et de faire reculer résolument la pauvreté. Il repose à cet effet sur trois piliers :

- ? la diminution significative du déficit budgétaire hors pétrole pour se rapprocher du niveau soutenable à long terme ;
- ? le renforcement de la gestion des finances publiques notamment pour assurer l'inclusion de toutes les recettes et dépenses dans le budget de l'Etat et pour améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense ;
- ? l'accélération des réformes structurelles pour promouvoir un environnement favorable au développement du secteur privé, moteur principal de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté.

Deux ans après le début de la mise en œuvre du projet de société du Président de la République, plusieurs chantiers ont été ouverts par le Gouvernement dans le cadre de la gestion des finances publiques, de la consolidation des grands équilibres macroéconomiques et de la politique budgétaire, des réformes structurelles et de la lutte contre la pauvreté et le chômage.

## **A - Bilan d'étape de la politique du Gouvernement**

### ***En matière de renforcement de la gestion des finances publiques***

Des efforts sont déployés, entre autres, pour assurer l'inclusion de toutes les recettes et dépenses dans le budget de l'Etat, améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et améliorer la préparation, la présentation et l'exécution du budget pour un meilleur suivi et une bonne lisibilité de l'action gouvernementale.

Le Gouvernement s'est ainsi appesanti sur :

- ? la mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire ;
- ? l'élaboration d'un cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) et des programmes d'actions prioritaires des administrations ;
- ? les modalités de la mise en œuvre du tableau de bord budgétaire et la révision de la loi n°5/85 du 27 juin 1985 portant règlement général sur la comptabilité publique en vue de préciser le rôle du Directeur Administratif et Financier (DAF) et de responsabiliser les administrateurs délégués de crédits (fonctionnaires à la tête des unités administratives) ;
- ? le renforcement de la transparence de la gestion des recettes pétrolières avec l'élargissement de l'initiative de transparence des industries extractives (EITI) pour couvrir la plupart des compagnies pétrolières et le secteur minier ;
- ? l'achèvement du modèle de projections et de vérification comptable des recettes pétrolières. Ce modèle permettra de renforcer les prévisions et le suivi des recettes pétrolières ;
- ? l'amélioration de la gestion des recettes non pétrolières avec le retour au domaine public des lots des permis forestiers en arriérés d'impôts et le fonctionnement effectif de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) chargée des opérations de recouvrement des impôts des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 milliard de Fcfa hors taxes.

### ***En matière de consolidation des grands équilibres macroéconomiques et de politique budgétaire***

Dans le cadre du programme conclu avec le FMI, le Gouvernement œuvre pour la consolidation des grands équilibres macroéconomiques avec notamment, la diminution significative du déficit budgétaire hors pétrole pour se rapprocher du niveau soutenable à long terme, c'est à dire 6% du PIB hors pétrole d'ici 2011.

Pour la réalisation à terme de cet objectif, le Gouvernement a arrêté un certain nombre de mesures portant essentiellement sur le volet dépenses.

Il s'agit de :

- ? réduire les subventions aux prix des carburants et appliquer le mécanisme d'indexation automatique des prix des produits pétroliers aux cours internationaux du pétrole ;
- ? limiter les dépenses de souveraineté et de sécurité, les subventions aux entreprises parapubliques et les autres transferts publics ;
- ? maintenir le contrôle central de la solde afin de contenir l'impact de la hausse du SMIG et du point d'indice et limiter la masse salariale au niveau inscrit dans les lois de finances ;
- ? lier toute augmentation de la masse salariale au-delà du niveau inscrit par une baisse équivalente des dépenses sur d'autres lignes budgétaires ;
- ? augmenter les dépenses d'investissement notamment pour le financement des dépenses à caractère social ;
- ? proscrire toute augmentation des dépenses de fonctionnement non compensée par une augmentation équivalente des recettes hors pétrole.

Suite à la mise en œuvre de ces mesures, le déficit primaire hors pétrole en pourcentage du PIB hors pétrole a été ramené de 18% en 2006 à 13,3% en 2007. Toutefois, ce niveau reste en deçà de l'objectif prévu de 11,6%.

De même, l'objectif initial d'un déficit primaire hors pétrole de 10% en 2008 ne sera pas atteint en raison, notamment :

- ? de la flambée des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux ;
- ? de la non mise en œuvre du mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers sur le marché domestique à ceux sur le marché international avec, comme corollaire, la forte augmentation des subventions qui en découle ;
- ? des difficultés de contenir la solde permanente au regard de la pression exercée sur ce poste de dépenses, l'Etat étant aujourd'hui le seul pourvoyeur d'emplois stables ;
- ? du coût élevé de la modernisation et de l'augmentation de la taille de l'administration ;
- ? à la réapparition des anciennes fonctions (Hauts Commissaires, Commissaires) et la création des fonctions nouvelles.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est résolument engagé dans une politique d'endettement contrôlée, tournée vers le financement des projets de développement, et de gestion active de la dette. Les avancées significatives enregistrées devraient permettre au Gabon de réduire sa dette publique extérieure à 15,6 % du PIB à la fin de l'année 2008.

## ***En matière de réformes structurelles***

D'importants progrès ont été faits dans la *restructuration et la privatisation des entreprises publiques et parapubliques* avec :

- ? la liquidation d'Air Gabon dont la viabilité était compromise et l'octroi des droits de trafic à une nouvelle compagnie privée nationale « Gabon Airlines » ;
- ? la cession de 51% du capital de Gabon Télécom à un investisseur privé dans le but d'améliorer la gestion de l'entreprise et rendre plus compétitif le secteur des télécommunications ;
- ? la liquidation de Gabon Poste, remplacée par "La Poste", une nouvelle entreprise d'État avec des missions mieux recadrées et un mode de gestion amélioré.

Toutefois, s'agissant de la restructuration de l'entreprise publique de transport urbain (SOGATRA), une réflexion est en cours pour une gestion plus efficace sous forme de concession ou de mandat de gestion, de manière à garantir durablement à l'utilisateur un service public de qualité.

Pour ce qui est de *la réforme dans le secteur forestier*, les actions suivantes ont été entreprises :

- ? l'adoption de textes procédant au retour au domaine de l'État des permis forestiers dont les détenteurs n'ont pas acquitté leurs obligations fiscales ;
- ? la mise en place d'une politique de regroupement de petits exploitants forestiers avec l'appui de l'AFD pour une plus grande implication des nationaux dans ce secteur.

Pour *le renforcement du système financier*, au niveau de la CEMAC, le Gouvernement a soutenu la libéralisation des taux d'intérêts, notamment des taux débiteurs minimums qui représentent des coûts importants pour les banques. En outre, le Gouvernement a travaillé avec les partenaires de la sous-région pour alléger les procédures administratives de la BEAC qui pesaient sur les transactions courantes et faciliter des transactions bancaires efficaces pour promouvoir le développement du secteur privé.

Parallèlement, le Gouvernement a initié des mesures qui portent sur :

- ? le renforcement de la Centrale des risques afin de promouvoir une meilleure analyse par les institutions financières et d'améliorer l'accès du secteur privé au crédit bancaire ;
- ? l'immatriculation des biens immobiliers afin d'améliorer l'accès au crédit du secteur privé, notamment pour les PME ;
- ? la promotion du développement de la microfinance conformément à la stratégie nationale. Cette dernière vise principalement la création sur le territoire national d'un plus grand nombre d'établissements pouvant favoriser l'accès à des services financiers de proximité viables et durables aux ménages pauvres ou à faible revenu et aux micro-entrepreneurs.

S'agissant de *l'amélioration du climat des affaires*, des progrès ont été enregistrés dans le dispositif mis en place pour favoriser la création et le développement des entreprises.

Ce dispositif comprend :

- ? la restructuration de l'Agence de promotion des investissements privés (APIP). Dans l'immédiat, l'APIP s'est focalisée sur l'amélioration du guichet unique pour réduire les délais de création d'une nouvelle entreprise à 7 jours maximum.  
L'APIP a également réuni sur son site Internet tous les textes relatifs à l'investissement privé (notamment le code minier, le code forestier, la loi sur les investissements touristiques, le code général des impôts, le code de l'enregistrement, le code des marchés publics, et la loi sur la concurrence) ;
- ? la mise en conformité du droit gabonais avec les dispositions de l'OHADA afin de permettre l'intégration de ses actes uniformes dans la législation nationale et une meilleure application de ces dispositions par les tribunaux.
- ? la levée des contraintes des infrastructures de transport, d'énergie et d'eau, de technologies de l'information et de la communication auxquelles le secteur privé est confronté.

Par ailleurs, afin de renforcer la qualité et la fiabilité des statistiques économiques, le Gouvernement a lancé, en 2007, la Stratégie nationale de développement statistique (SNDS) dont l'élaboration devrait s'achever en 2008. Il s'agit d'un cadre de référence de moyen terme qui va redéfinir le cadre institutionnel (loi statistique, Conseil national de la statistique, statut de la DGSEE).

Dans ce même cadre, le Gouvernement a procédé à :

- ? la publication d'un nouvel indice des prix, l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de la CEMAC ;
- ? la rénovation des comptes nationaux sur la base de la méthodologie du nouveau Système de Comptabilité des Nations Unies, dont les premiers résultats exploitables sont escomptés pour 2009-10.

### ***En matière de lutte contre la pauvreté et le chômage***

Le Gouvernement a lancé un vaste programme de réduction de la pauvreté dont le principal pilier repose sur la recherche d'une croissance soutenue et génératrice d'emplois à travers la diversification de la base productive et l'amélioration significative des infrastructures de base.

A cet effet, des actions ont été mises en place dans le secteur de la forêt, de la pêche, des mines et des hydrocarbures, de l'agriculture, du tourisme, des transports, de l'énergie et de l'eau avec notamment :

- ? l'accroissement et l'optimisation de la contribution du secteur forestier au développement économique et social par la mise en place d'une industrie du bois plus diversifiée et performante, le renforcement des

principes de bonne gouvernance et l'accroissement de la participation des nationaux à l'ensemble des activités forestières ;

- ? la conservation de la biodiversité forestière et la protection des écosystèmes par la mise en place de 15% du territoire national en aires protégées ;
- ? l'émergence d'une pêche gabonaise rentable et compétitive par le développement de la pêche artisanale maritime, la construction et la réhabilitation des structures d'appui à la pêche pour un meilleur approvisionnement du marché intérieur et un accroissement des exportations des produits issus de la pêche et de l'aquaculture ;
- ? la promotion des investissements dans le secteur minier avec les perspectives prometteuses des projets d'exploitation du manganèse et du fer ;
- ? la relance du secteur agricole avec notamment la promotion des cultures vivrières, le programme spécial de sécurité alimentaire de la FAO et l'appui aux initiatives locales avec le soutien du FIDA ;
- ? le renforcement et la pérennisation de l'entretien routier, l'achèvement des projets routiers en cours, la protection du patrimoine routier et la constitution d'une banque de données routières ;
- ? la modernisation et l'adaptation des ports d'Owendo et de Port-Gentil, le renforcement de la sûreté et de la sécurité des ports et la surveillance des zones maritimes territoriales ;
- ? le renforcement de la capacité nationale d'offre en eau et en électricité à travers les actions d'adduction d'eau et l'électrification aussi bien en milieu urbain que rural.

En sus de ces actions, le Gouvernement a adopté des mesures à effet immédiat sur l'amélioration du bien être des populations, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et de l'habitat. Il s'agit, entre autres :

- ? du soutien aux indigents avec le renforcement du programme d'aide aux personnes démunies : aide financière aux «sans domiciles fixes », aide pour l'achat des matériels médico-techniques (tricycles, fauteuils roulants, béquilles, appareils pour enfants malentendants, etc.) et la construction de "maisons de jour" pour les personnes du troisième âge ;
- ? de la gratuité des soins dans des services pilotes du Centre Hospitalier de Libreville ;
- ? de l'acquisition d'équipements SOUB (soins obstétricaux d'urgence de base) et des équipements des centres de traitement ambulatoire (CTA), la poursuite de la construction des centres de paludisme, des centres de santé et des dispensaires et l'achat des médicaments anti-rétroviraux ;
- ? du renforcement du Fonds d'aide aux filles- mères ;

- ? du soutien à la scolarité par la gratuité des frais d'écolage dans l'ensemble des structures publiques, la gratuité des manuels scolaires et l'équipement en tables bancs et bureaux des établissements scolaires publics ;
- ? de la création d'autres pôles universitaires;
- ? de la gratuité d'eau et d'électricité aux ménages ayant des consommations mensuelles inférieures ou égales à 13.625 Fcfa (seuil du tarif social, 240Kwh) et 2.288 Fcfa (tarif social, 15m<sup>3</sup>/mois), respectivement pour l'électricité et l'eau ;
- ? de l'amélioration des prestations et des capacités en matériel roulant de SOGATRA ;
- ? du soutien à la consommation et au pouvoir d'achat des populations fragilisés par la crise alimentaire et la flambée des prix sur les marchés internationaux et nationaux.

Par ailleurs, le Gouvernement veillera en 2009 à concilier les mesures stabilisatrices de l'économie sur le long terme déclinées dans le programme conclu avec le FMI, d'une part, et l'amélioration à court et moyen terme des conditions de vie des populations, d'autre part.

Aussi, la politique du Gouvernement s'articulera autour de :

- ? la poursuite de la discipline budgétaire ;
- ? la poursuite de la diversification de la base productive et l'amélioration des infrastructures de base.

## **B - La politique budgétaire**

L'objectif budgétaire en 2009 est de contenir le déficit primaire hors pétrole à 9,3% du PIB hors pétrole. Pour réaliser cet objectif, l'accent sera mis sur le renforcement de la gestion des recettes et le maintien des dépenses au niveau des plafonds budgétaires arrêtés.

### ***En matière de recettes***

Le Gouvernement maintiendra les efforts déployés au cours de ces dernières années dans le renforcement de la gestion transparente des recettes pétrolières.

En ce qui concerne l'optimisation des recettes hors pétrole, une réflexion sera menée afin de déterminer la stratégie de réduction des exonérations fiscales dont le volume actuel compromet la mobilisation des recettes.

Par ailleurs, le maintien à un niveau relativement élevé des cours du manganèse amènera le Gouvernement à réajuster à la hausse les valeurs mercuriales du manganèse, ce qui devrait avoir des effets sur les droits et taxes à l'exportation.

Enfin, le Gouvernement poursuivra ses efforts de recouvrement des taxes forestières dues par certains détenteurs de permis forestiers.



## ***En matière de dépenses***

Malgré les contraintes liées à la crise alimentaire, à l'augmentation des prix sur les marchés internationaux, à la modernisation et à l'augmentation de la taille de l'Administration, le Gouvernement maintiendra la politique de maîtrise des dépenses publiques.

### *Les traitements et salaires*

En 2009, la masse salariale serait plafonnée à 336 milliards de francs Cfa, soit une augmentation de 23,2 milliards de francs Cfa par rapport au niveau arrêté en 2008.

Cette augmentation s'expliquerait essentiellement par le renforcement des capacités en ressources humaines du fait de la modernisation et de l'élargissement de la taille de l'Administration notamment dans :

- ? la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes à travers le redéploiement des régies financières sur toute l'étendue du territoire ;
- ? le vaste programme de construction et d'extension des structures scolaires, sanitaires et d'infrastructures.

Aussi, sur la base des plans de recrutement déclinés par les administrations, conformément à la loi n°0001/2005, du 4 février 2005, portant statut général de la fonction publique, 3402 dossiers de demande de postes budgétaires constitueront la programmation de recrutement de l'année 2009. Le coût annuel de celle-ci est évalué à 8,2 milliards de Fcfa.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des postes budgétaires par catégorie.

**Tableau n°7 : Répartition des postes budgétaires à pourvoir par catégorie**

<b>Catégorie</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>Défense &amp; Sécurité</b>	<b>Total</b>
<b>Effectif</b>	339	326	339	338	2060	<b>3402</b>
<b>Effectif %</b>	10%	10%	10%	10%	61%	<b>100%</b>

*Sources : Direction Générale du Budget, administrations.*

### *Les biens et services*

Le développement de la taille et la modernisation de l'Administration amorcés par le Gouvernement conduiront à la prise en compte des charges supplémentaires liées :

- ? à la mise en fonctionnement progressive des nouveaux services et édifices publics. Il s'agit notamment :
  - ? de la Caisse de dépôts et de consignations du Trésor public ;
  - ? des trois nouveaux Centres hospitaliers régionaux (Tchibanga, Makokou et Lambaréné) ;
  - ? des nouveaux lycées (Montallier et Diba-diba) et CES (Bikélé, Akébé-OPT, Bâ Oumar du Haut de gué-gué, Mikolongo-Okala, Agondjé, Malinga) ;
  - ? de l'Agence nationale de l'aviation civile.

- ? à la création d'une Direction centrale des affaires financières (DCAF) à la Présidence de la république, à la primature et dans les ministères ;
- ? aux activités de la réserve opérationnelle au sein des Forces de défense (la Gendarmerie Nationale) dans le cadre de sa mission spécifique de maintien de l'ordre ;
- ? à la mise en œuvre du système LMD dans l'enseignement supérieur et à la mise en place, dans les ministères et institutions, des points focaux liés à la réforme budgétaire en cours ;
- ? à la budgétisation progressive des services de la Police Nationale et des brigades de la Gendarmerie Nationale conformément à la nomenclature par destination administrative.

#### *Les transferts et interventions*

En complément des actions de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à caractère social initiées dans le cadre de la prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement, particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale.

### **C - La Politique d'endettement public**

Le Gabon s'est résolument lancé dans une politique active de gestion de la dette et de ses réserves.

Le succès de l'opération de mobilisation de fonds sur les marchés financiers (1 milliard de dollars américains sur la bourse de New York en 2007 et 81,5 milliards de Fcfa sur le marché de capitaux de la zone CEMAC en janvier 2008) a offert de nouvelles perspectives à la politique d'endettement de l'Etat en sortant de la tutelle du Club de Paris et en restructurant fondamentalement sa dette.

En effet, pour l'horizon 2009-2011, concomitamment à la poursuite de la stratégie de desserrement de la contrainte de l'emprunt public, le Gouvernement opérera pour une politique d'endettement prudente, non onéreuse et axée sur un plus grand recours au marché de valeurs mobilières.

Cette option aura principalement pour but d'élargir l'offre de financement par la mobilisation des fonds des investisseurs institutionnels, notamment ceux disposant de financements longs. Cet élargissement de l'offre permettra de réduire le coût des fonds mobilisés, d'allonger les maturités des prêts et in fine de favoriser les investissements lourds ou structurants.

Ainsi, conformément au Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) et aux orientations du Gouvernement, les emprunts extérieurs sollicités resteront très majoritairement affectés aux secteurs structurants et à ceux ayant un fort impact dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le secteur de la Route, avec un peu plus de la moitié des financements extérieurs, demeurera de très loin la première des priorités. Ainsi, la construction de l'axe sud de la route nationale bénéficiera de près de 33% des financements mobilisés.

Le logement, notamment la construction des habitations socio-économiques, avec 8% des financements constituera un nouveau secteur éligible à l'emprunt. Compte tenu des négociations en cours avec divers partenaires techniques et financiers, la part de ce secteur sera très rapidement importante.

Les secteurs de la santé (édification des hôpitaux régionaux et plan national de développement), de la formation (rénovation et renforcement des ateliers et plateaux techniques des lycées et centres de formation), de l'assainissement (aménagement des bassins versants et restructuration du réseau eau de Libreville) et de l'Energie (Electrification de la zone nord de Libreville et barrage grand POUBARA) bénéficieront chacun de près de 5% des financements extérieurs.

En outre, dans la volonté marquée du Gouvernement d'alléger le poids de la dette, le plafond des nouveaux engagements contractés par l'Etat Gabonais est fixé à 1,02% du PIB en 2009 contre un taux d'endettement extérieur évalué à 15,6% du PIB à fin 2008.

Le faible niveau de ces engagements s'explique essentiellement par la volonté de bénéficier de l'expertise technique de nos divers partenaires, d'une part et de maintenir un positionnement stratégique sur le marché international des capitaux, d'autre part.

## **D – La poursuite de l'amélioration de la gestion budgétaire**

Pour une meilleure définition, mise en œuvre et suivi de l'action publique, le Gouvernement finalisera les travaux en cours relatifs à l'élaboration du Cadre des Dépenses à Moyen Terme de l'Administration (CDMT). Il s'agit de l'achèvement des travaux sur les plans d'actions prioritaires, en accord avec le cadrage macroéconomique et les axes prioritaires à préciser dans la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

L'on procédera ainsi à la formation des cellules point focal, dans les ministères et institutions, sur la méthodologie d'élaboration du Programme d'Actions Prioritaires (PAP).

## **E - Les politiques sectorielles**

En 2009, le Gouvernement renforcera les efforts en matière de diversification de la base productive et l'amélioration significative des infrastructures de base.

A cet effet, les actions à mettre en œuvre concerneront les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et protection de la nature, du tourisme et des transports, y compris le secteur social.

## **Secteur Productif**

### *Agriculture*

Le Gouvernement compte améliorer la participation de ce secteur au PIB à travers le développement de ses capacités d'offre. A cet effet, la politique dans ledit secteur pour les trois prochaines années reste axée sur la poursuite des projets de développement nationaux et conventionnés en cours.

Les projets de développement nationaux concernent notamment :

- ? le programme d'appui à la relance de la culture du café et du cacao à travers l'encadrement des planteurs et la fourniture des semences améliorées tout en recherchant des partenaires externes en vue de soulager les financements nationaux ;
- ? la restructuration du Centre d'Introduction, d'Adaptation, d'Amélioration et de Multiplication du matériel végétal (CIAM) en vue d'améliorer la production des semences de pré bases et du matériel végétal ;
- ? la poursuite de la relance de l'hévéaculture villageoise à travers l'encadrement des villageois et la relance des cultures, eu égard à l'intérêt manifeste de SIAT Gabon ;
- ? la restructuration des services de l'Ecole Nationale de Développement Rural (ENDR) en vue du renforcement des capacités en ressources humaines du secteur agricole;
- ? la promotion de l'agriculture et de l'élevage, avec l'appui technique marocain, afin d'assurer une production de 40.000 plants d'arbres fruitiers par an d'une part, et redynamiser l'Office Gabonais d'Amélioration et de Production de Viande (OGAPROV) en centre d'appui spécialisé en élevage bovin, d'autre part.

Les projets de développement conventionnés, quant à eux portent principalement sur :

- ? l'appui aux initiatives locales avec le concours du FIDA. Le dit projet vise la mise en place de projets agricoles de lutte contre la faim, l'autosuffisance alimentaire et le développement des zones rurales ;
- ? le Programme National de Sécurité Alimentaire conduit avec la FAO dont l'objectif est d'aider le Gabon à améliorer sa sécurité alimentaire par une augmentation et une diversification durable des productions agricoles ;
- ? l'appui au Développement de l'Agriculture Périurbaine (PADAP/IGAD) avec l'AFD. Ce projet, en œuvre dans six provinces, concerne l'installation de quinze exploitations en maraîchage, soixante exploitations en vivrier et quatre en élevage.

## *Economie Forestière*

S'agissant du secteur forêt, la contribution au PIB devrait passer de 3% à 10% à l'horizon 2015. A cet effet, le Gouvernement initiera les actions suivantes :

- ? finaliser les textes d'application de la loi 16/01 du 31 décembre 2001 portant Code forestier en République gabonaise ;
- ? renforcer le contrôle et le suivi de l'exploitation des concessions forestières ;
- ? réhabiliter les brigades de reboisement ;
- ? renforcer le contrôle et le suivi du processus d'industrialisation de la filière ainsi que le commerce du bois ;
- ? concevoir et mettre en œuvre des formations spécialisées dans les métiers du bois.

Au niveau du secteur pêche et aquaculture, il s'agira de :

- ? améliorer les conditions de conservation et de commercialisation des produits de la pêche ;
- ? renforcer les capacités des nationaux par des actions de formation de manière à permettre leur insertion efficace dans la filière et d'une ré-appropriation progressive des ressources par les pêcheurs gabonais ;
- ? mettre en place un système de surveillance de pêche moderne afin de gérer durablement les ressources halieutiques ;
- ? renforcer les capacités opérationnelles de l'administration des pêches sur l'ensemble du territoire.

## *Tourisme*

En 2009, le Gouvernement mettra l'accent entre autres sur :

- ? la poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur de développement touristique (PDDT), avec pour objectif global, une redéfinition et l'élaboration d'une stratégie nationale attractive pour le développement touristique au Gabon, afin d'augmenter le nombre de touristes et de faire de notre pays, une destination privilégiée ;
- ? la réalisation du Compte Satellite du Tourisme ;
- ? le redimensionnement de l'étude Programme d'appui au développement de l'écotourisme communautaire (PADEC) ;
- ? le renforcement des capacités du ministère ainsi que celui du cadre juridique et institutionnel du secteur.

## *Environnement, Protection de la Nature, Prévention et Gestion des Calamités Naturelles*

En 2009, la politique du secteur en matière d'environnement passe essentiellement par les actions ci-après :

- ? le développement et la valorisation du cadre juridique et institutionnel par l'adaptation de la loi 16/93 du 26 août 1993 relative à la protection et à l'amélioration de l'environnement conformément au Code de l'environnement ;
- ? la contribution au contrôle de la qualité de l'air en milieu urbain (lutte contre les pollutions atmosphériques) par la mise en place d'une fiscalité environnementale qui s'appliquerait sur les importations de véhicules et autres engins de seconde main et les rejets industriels et artisanaux ;
- ? l'étude sur la qualité des eaux à partir d'une étude préliminaire d'identification des points d'eau dans les zones habitées suivie d'une campagne d'échantillonnage et d'évaluation des paramètres physico-chimiques et microbiologiques de ces eaux ;
- ? l'information, l'éducation et la communication afin de sensibiliser les populations sur la nécessité de conserver le cadre de vie sain.

Au titre de la *prévention et de la gestion des calamités naturelles*, les actions prioritaires retenues portent notamment sur :

- ? l'appui à la formation des premiers secours qui passe par la sensibilisation des populations et la formation des personnels afin de mieux les préparer aux sinistres ou aux catastrophes ;
- ? l'identification des zones à risques dans les neuf (9) provinces par la mise en place d'un répertoire cartographique desdites zones ;
- ? l'élaboration d'un plan d'exposition aux risques dans trois villes (Libreville, Port-Gentil et Koulamoutou) afin de délimiter les zones à risques et de définir les prescriptions en matière d'urbanisme, de construction et de gestion d'espace.

### ***Le secteur des infrastructures***

#### *Les transports*

En matière de transport, les axes prioritaires portent sur :

- ? la réhabilitation et la modernisation des infrastructures de transport ;
- ? le respect des normes internationales en vigueur;
- ? le renforcement des capacités opérationnelles des services ;
- ? la mise en fonctionnement effective de l'Agence nationale pour la navigation aérienne ;
- ? la sûreté de l'Aéroport Léon MBA.

## ***Le secteur social***

### *Education Nationale*

En dépit des efforts déployés par le Gouvernement au cours de ces dernières années, le système éducatif reste encore peu performant au regard des résultats jugés insuffisants.

Pour y remédier, le Gouvernement prendra des mesures visant l'optimisation de la qualité de l'éducation à travers le renforcement des capacités d'accueil, l'amélioration de la gestion du personnel et de la politique d'encadrement, le renforcement des outils didactiques, la réorganisation de l'enseignement scientifique avec la spécialisation des établissements et le rétablissement de la crédibilité des examens.

#### ? Le renforcement des capacités d'accueil

L'Education Nationale fait face à un réel problème de structures surtout dans la province de l'Estuaire où l'on enregistre des ratios de l'ordre de 150 élèves par salle de classe dans le primaire et le secondaire. L'objectif est de ramener ce ratio à 80 élèves par salle de classe dans l'immédiat et de parvenir à terme à 40 élèves par salle de classe telle que préconisé par l'UNESCO.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement poursuivra le programme de renforcement des structures d'accueil avec la construction :

- ? de 12 lycées et 8 CES, de 12 écoles primaires, du complexe scolaire gabono-lybien et des écoles sino-gabonaises à Libreville ;
- ? des pôles d'excellences de Koulamoutou et de Bongoville ;
- ? d'un lycée à Bitam et d'un CES à Makokou.

Toujours dans l'optique de réduire le phénomène récurrent des effectifs pléthoriques, le Gouvernement a opté pour une politique d'ouverture graduelle des établissements. La rentrée scolaire 2008-2009, verra l'ouverture de nouvelles salles de classes aux lycées de Diba-Diba et Montalier de Libreville et aux lycées d'excellence de Franceville et d'Oyem. Le CES Bâ Oumar et les lycées de Bikele, d'Akébé OPT, d'Agondje II, et d'Okala, dont les constructions ont été initiées en 2008, ouvriront uniquement avec des salles de classes de 6ème.

#### ? L'amélioration de la gestion du personnel et de la politique d'encadrement

Le Gouvernement opte pour le renforcement des missions de contrôle et d'encadrement au sein des établissements scolaires.

Par ailleurs, pour une utilisation rationnelle du personnel de l'éducation nationale, l'on procédera au recensement et à la localisation de ce dernier.

En outre d'autres actions en faveur du personnel seront menées. Elles portent sur :

- ? le recrutement de 100 instituteurs adjoints ;
- ? la formation des gestionnaires des systèmes éducatifs en coopération avec la Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale (CONFEMEN) et l'Université SENGHOR d'Alexandrie en Egypte ;
- ? la création des centres de documentation au bénéfice des enseignants du primaire dans le cadre du projet du Fonds de solidarité prioritaire en partenariat avec la coopération française.

? Le renforcement des outils didactiques

Le Gouvernement poursuivra la politique de gratuité des manuels scolaires dans le secondaire afin d'atteindre le ratio d'un manuel scolaire par élève dans toutes les disciplines.

? La réorganisation de l'enseignement scientifique avec la spécialisation des établissements

En matière de réorganisation de l'enseignement scientifique, le Gouvernement procédera à la spécialisation des établissements secondaires pour une meilleure utilisation du personnel enseignant et du matériel didactique dans les disciplines scientifiques. Ainsi, dans la province de l'Estuaire, seuls les lycées National Léon MBA, d'Application Nelson MANDELA, d'Excellence de Libreville, Paul INDJENDJET GONDJOUT et Lubin Martial NTOUTOUME OBAME de Ntoun assureront désormais un enseignement scientifique.

Cette mesure s'étendra progressivement à l'intérieur du pays.

? Le rétablissement de la crédibilité des examens

Afin de rétablir la crédibilité des examens, notamment du baccalauréat, le Gouvernement procédera à la réorganisation de l'Office du Baccalauréat et de l'examen du baccalauréat.

*Formation Professionnelle et Enseignement Technique*

Le Gouvernement poursuivra l'ensemble des actions initiées au cours des exercices précédents en vue d'une meilleure adéquation formation-emploi.

Il s'agira en 2009 de :

- ? améliorer la qualité de l'enseignement par la formation des formateurs, la révision des programmes et le renforcement des capacités de l'administration centrale ;
- ? prendre en compte les personnes en situation de désinsertion sociale et des jeunes déscolarisés ;



- ? augmenter la capacité d'accueil des structures de formation notamment par :
  - ✍ la poursuite de la réhabilitation et l'extension, avec le concours de l'Autriche, des centres de formations professionnels existants et la construction de deux nouveaux centres à Mouila et Lambaréné.
  - ✍ la poursuite de la construction des centres d'apprentissage en milieu rural (CAMR).
  - ✍ la poursuite de la mise en œuvre du projet Education-BAD III qui concerne :
    - ✍ la réhabilitation et l'extension des lycées existants ainsi que l'Ecole Nationale de Commerce de Port-Gentil ;
    - ✍ la construction de deux nouveaux établissements à l'Estuaire pour désengorger le Lycée Technique Omar BONGO (le Lycée Professionnel Industriel de Bikélé et le Lycée Professionnel Commercial de Ntoun) ;
    - ✍ le remplacement des plateaux techniques inopératoires et vieillissants ;
    - ✍ la formation et le recyclage des enseignants à l'ENSET et à l'étranger.

#### *Jeunesse, Sports, Loisirs, Vie Associative*

La politique du Gouvernement dans le secteur de la Jeunesse et des Sports pour les trois prochaines années reste axée sur l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football 2012.

En outre, il est envisagé la réorganisation du ministère, la redynamisation des structures de formation, l'appui aux compétitions sportives et la mise en œuvre des actions en faveur de la jeunesse.

En 2009, les actions à mener au titre de la CAN 2012 concernent :

- ? la réhabilitation et l'extension du Stade Omnisports Président BONGO ;
- ? l'extension du complexe sportif de Franceville ;
- ? la construction des stades d'entraînement de Bikélé, Bongoville, Moanda et Ngouoni ;
- ? la construction du stade d'Agondjé.

Les autres actions portent sur :

- ? le soutien à l'organisation des compétitions sportives ;
- ? l'organisation et/ou participation à des activités nationales ou internationales de jeunesse ;
- ? la poursuite de la réhabilitation de l'INJS ;
- ? l'extension de l'Ecole de football de Port-Gentil ;
- ? la réorganisation du ministère et les études pour la construction du siège du ministère.

### *Santé et Hygiène Publique :*

En matière de santé, les principaux objectifs visés par le Gouvernement pour 2009 concernent :

- ? la mise en œuvre progressive du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) ;
- ? la poursuite du programme de construction des centres médicaux, centres de santé et dispensaires dans les zones urbaines et rurales en vue d'améliorer l'accès des populations aux soins de santé primaire ;
- ? la mise en place du Plan Pluriannuel Complet du programme de vaccination, en collaboration avec l'OMS, pour contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées aux maladies évitables par la vaccination chez les enfants de moins de 5 ans ;
- ? l'actualisation, la validation des données pour la mise en place de la carte sanitaire ;
- ? la poursuite de la gratuité des consultations et des soins dans les services des urgences, les salles d'accouchement, les consultations externes, les laboratoires et la radiologie du CHL ;
- ? la prise en charge progressive au CHL des pathologies chroniques nécessitant un traitement onéreux (cancer, insuffisance rénale, hypertension artérielle, diabète et maladies cardio-vasculaires) ;
- ? la poursuite et la mise en œuvre de la réforme de l'ENASS en vue d'accroître la qualification des personnels de santé et de répondre aux besoins issus des nouvelles technologies en matière de santé.

### *Affaires sociales :*

En matière d'assistance sociale, les principales actions prévues par le Gouvernement en 2009 concernent :

- ? la poursuite du recensement de certaines catégories de populations vulnérables ou en difficulté sociale (pygmées, handicapés). Le Programme Pygmées, entamé en partenariat avec l'UNICEF se poursuivra dans d'autres provinces avec l'établissement des actes de naissance et la vaccination des enfants ;
- ? l'amélioration de l'accès à l'aide et à la protection sociale notamment en faveur des personnes économiquement faibles ;
- ? le renforcement des capacités des centres d'éducation préscolaires ;
- ? l'ouverture d'une classe intégrée pour sourds muets au Lycée National Léon MBA et d'un cycle d'enseignement secondaire par correspondance à l'Ecole Nationale d'Enfants Déficieux Auditifs (ENEDA).

*Famille, Promotion de la Femme et Protection de l'Enfance*

Dans le cadre du soutien à la famille, le Gouvernement prévoit :

- ? la poursuite du programme d'implantation des services provinciaux ;
- ? le suivi des activités de soutien et d'autonomisation des jeunes filles-mères indigentes ;
- ? le développement des activités d'assistance aux familles en détresse notamment par le biais des cellules d'écoute.

## **TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER**



## L'EQUILIBRE FINANCIER

L'équilibre financier de l'année 2009 reflète la conjoncture nationale et internationale présentée dans les perspectives économiques. Il prend également en compte les recommandations arrêtées au mois de septembre 2008 lors de la revue du programme triennal de politique économique et financière en cours d'exécution.

Cet équilibre se caractériserait par un excédent des opérations budgétaires de 517,7 milliards de Fcfa qui couvrirait le déficit des opérations de financement.

Au total, le budget de l'année 2009 s'établirait à 1.773,813 milliards de Fcfa contre 1.798,1 milliards de Fcfa arrêtés en 2008. Il serait en baisse de 24,2 milliards de Fcfa par rapport à la loi de finances de l'année 2008.

## I. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES

Les opérations budgétaires retracent les ressources propres, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement de l'Etat.

**Tableau n°8 : Résumé des opérations financières de l'Etat**

<i>(en millions de Fcfa)</i>	<b>LF 2008</b>	<b>LF 2009</b>	<b>Ecart LF 09/LF 08</b>
<b>1. Opérations budgétaires</b>			
Ressources propres (+)	1 730 055	1 703 213	-26 842
Dépenses courantes (-)	834 406	869 867	35 460
Dépenses en capital (-)	274 300	315 600	41 300
<b>Solde des opérations budgétaires (+/-)</b>	<b>621 349</b>	<b>517 746</b>	<b>-103 602</b>

*Sources : DGB, DGCDI, DGDDI, DGE*

### A - Les ressources propres

**Tableau n°9 : Répartition des ressources propres**

	LF 2008	LF 2009	ECART LF 09/LF 08	
			VALEUR	%
Recettes pétrolières	1 023 900	913 113	-110 787	-10,82
Recettes hors pétrole (hors dons)	700 155	786 100	85 945	12,28
Dons	6 000	4 000	-2 000	-33,33
<b>Total recettes hors pétrole (y compris dons)</b>	<b>706 155</b>	<b>790 100</b>	<b>83 945</b>	<b>11,89</b>
<b>Ressources propres totales</b>	<b>1 730 055</b>	<b>1 703 213</b>	<b>-26 842</b>	<b>-1,55</b>

*Sources : DGCDI, DGDDI, DGE*

Les ressources propres se décomposent en recettes non pétrolières (y compris dons) évaluées à 790,1 milliards de Fcfa et en recettes pétrolières arrêtées à 913,1 milliards de Fcfa.

Elles s'élèveraient ainsi à 1.703,2 milliards de Fcfa contre 1.730 milliards de Fcfa prévus dans la loi de finances de l'année 2008, soit une baisse de 26,8 milliards de Fcfa.

Cette dégradation résulterait du mauvais rendement des recettes pétrolières (-110,8 milliards de Fcfa), malgré des performances remarquables attendues des recettes hors pétrole (+85,9 milliards de Fcfa).

## 1. Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières, évaluées à 913,1 milliards de Fcfa, seraient en baisse de 110,7 milliards de Fcfa par rapport au niveau arrêté dans la loi de finances de l'année 2008. La chute enregistrée se justifierait par la baisse drastique des cours du Brent sur les marchés internationaux malgré le relèvement du dollar américain et l'affermissement de la production pétrolière.

En effet, fixé à 71 dollars américains dans la loi de finances de l'année 2008, le prix du baril de brut gabonais serait estimé à 63,7 dollars américains en 2009 ; soit une baisse de 10,3%. La persistance de la crise financière qui exacerbe les incertitudes des investisseurs expliquerait cette situation.

La production pétrolière, quant à elle, stagnerait à 12.863 millions de tonnes en 2009.

**Tableau n°10 : Les recettes pétrolières (en millions de Fcfa)**

	LF 2008	LF 2009	ECART LF 09/LF 08	
			VALEUR	%
Impôts sur les sociétés	323 000	191 201	-131 799	-40,80
Redevance	254 000	259 290	5 290	2,08
Contrats de partage de production	385 700	421 222	35 522	9,21
<i>dont recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	<i>45 100</i>	<i>26 500</i>	<i>-18 600</i>	<i>-41,24</i>
Autres recettes	61 200	41 400	-19 800	-32,35
Redevance superficielle	470	600	130	27,66
Boni	1 880	5 300	3 420	181,91
Participations dans les sociétés pétrolières	58 850	35 500	-23 350	-39,68
<b>Total recettes pétrolières</b>	<b>1 023 900</b>	<b>913 113</b>	<b>-110 787</b>	<b>-10,82</b>

*Sources : DGCDI, DGDDI, DGE*

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en Impôt sur les sociétés, Redevance minière proportionnelle, Contrats de partage de production et autres recettes pétrolières.

En baisse de 131,8 milliards de Fcfa, les recettes générées par l'"**Impôt sur les Sociétés**" s'établiraient à 191,2 milliards de Fcfa en 2009.

La "**Redevance Minière Proportionnelle**», quant à elle, est estimée à 259,3 milliards de Fcfa. Elle serait en hausse de 5,3 milliards de Fcfa par rapport au budget de l'année précédente.

Les recettes issues des **contrats d'exploration et de partage de production** dans les champs pétroliers s'élèveraient à 421,2 milliards de Fcfa contre 385,7 milliards de Fcfa dans le budget de 2008, soit une hausse de 9,21%.

Les **autres recettes pétrolières** s'inscriraient en baisse de 19,8 milliards de Fcfa pour atteindre 41,4 milliards de Fcfa.

Ces "autres recettes pétrolières" se composent notamment :

- ? des produits des participations de l'Etat dans les sociétés pétrolières : 35,5 milliards de Fcfa ;
- ? de la redevance superficielle : 600 millions de Fcfa ;
- ? des boni sur attribution de permis : 5,3 milliards de Fcfa.

## 2. Les recettes hors pétrole (hors ressources exceptionnelles)

**Tableau n°11 : Les recettes hors pétrole (en millions de Fcfa)**

	LF 2008	LF 2009	ECART LF 09/LF 08	
			VALEUR	%
Impôts et taxes indirects	133 375	153 637	20 262	15,19
<i>dont TVA</i>	93 936	95 907	1 971	2,10
Impôts et taxes directs	219 535	257 531	37 996	17,31
Recettes douanières	299 500	310 900	11 400	3,81
Autres recettes hors pétrole	47 745	64 032	16 287	34,11
<b>Total recettes hors pétrole hors dons</b>	<b>700 155</b>	<b>786 100</b>	<b>85 945</b>	<b>12,28</b>

*Sources : DGCDI, DGDDI*

Les recettes issues du secteur hors pétrole s'établiraient à 786,1 milliards de Fcfa dans le budget de 2009 contre 700,2 milliards arrêté en 2008, soit une hausse de 12,28%. Elles se décomposent en :

- ? impôts et taxes indirects ;
- ? impôts et taxes directs ;
- ? recettes douanières ;
- ? autres recettes hors pétrole.

S'agissant des **impôts et taxes indirects**, ils enregistreraient une hausse de 15,2%. Cette croissance serait liée essentiellement à l'institution de la Redevance Obligatoire à l'Assurance Maladie qui devrait rapporter 11,3 milliards de Fcfa, l'application de la Taxe sur les transferts dont le niveau attendu est de 4,6 milliards de Fcfa et aux bonnes performances de la Taxe sur la valeur ajoutée, en hausse de 1,9 milliard de Fcfa.

En ce qui concerne les **impôts et taxes directs**, leurs performances seraient liées à la croissance du secteur minier (+18 milliards de Fcfa) et au bon rendement de



l'impôt sur les revenus des personnes physiques (+10,7 milliards de Fcfa). Ainsi, l'IRPP atteindrait 84,4 milliards de Fcfa, tandis que l'impôt sur les sociétés non pétrolières et hors secteur minier s'élèverait à 145,1 milliards de Fcfa.

Quant aux **recettes douanières**, elles s'établiraient à 310,9 milliards de Fcfa contre 299,5 milliards de Fcfa dans la loi de finances de l'année 2008. L'augmentation de 1,4 milliard de Fcfa de ces recettes proviendrait de la vitalité de l'activité économique, d'une meilleure prise en charge des marchandises, de l'actualisation des valeurs mercuriales de manganèse et de l'amélioration de la gestion des régimes suspensifs et dérogatoires.

S'agissant des **autres recettes hors pétrole**, elles s'établiraient à 64 milliards de Fcfa en 2009.

### 3. Les ressources exceptionnelles

Les ressources exceptionnelles seraient en baisse de 2 milliards de Fcfa.

#### B - Les dépenses courantes et les prêts nets

Elles comprennent les charges de la dette publique hors remboursement en capital des emprunts et conventions de crédits, les dépenses de fonctionnement, les prêts, avances et dépôts.

#### 1. Analyse globale

**Tableau n°12 : Les dépenses courantes**

<b>(en millions de Fcfa)</b>	<b>LF 2008</b>	<b>LF 2009</b>	<b>Ecart LF 09/LF 08</b>	
			<b>Valeur</b>	<b>%</b>
Paiements des intérêts de la dette	108 099	98 052	-10 047	-9,29
Fonctionnement	726 307	771 815	45 508	6,27
<b>Sous total</b>	<b>834 406</b>	<b>869 867</b>	<b>35 460</b>	<b>4,25</b>
Système bancaire	312 733	285 803	-26 930	-8,61
<b>Total</b>	<b>1 147 139</b>	<b>1 155 670</b>	<b>8 531</b>	<b>0,7%</b>

*Sources : DGCP, DGB.*

Les dépenses courantes seraient en augmentation de 8,5 milliards de Fcfa par rapport au budget de l'année 2008. Elles s'établiraient à 1.155,670 milliards de Fcfa.

Les paiements des intérêts de la dette s'élèveraient à 98 milliards de Fcfa contre 108,1 milliards de Fcfa prévus l'année précédente, soit une diminution de 10 milliards de Fcfa.

Les dépenses de fonctionnement quant à elles connaîtraient une variation de 45,5 milliards de Fcfa par rapport au niveau arrêté en 2008 et se situeraient à 771,8 milliards de Fcfa.

Les "prêts, avances et dépôts" se chiffrent à 285,8 milliards de F.cfa. Ce montant correspondrait aux dépôts et à la réduction des engagements de l'Etat auprès du système bancaire.

## 2. Analyse détaillée

### Les intérêts de la dette publique

**Tableau n°13 : Répartition des intérêts de la dette publique**

<i>(En millions de Fcfa)</i>	LF 2008	LF 2009	Ecart LF 09/LF 08	
			Valeur	%
<b>Extérieurs</b>	<b>89 698</b>	<b>84.509</b>	<b>-5 189</b>	<b>-5,8</b>
<i>Courant</i>	<i>89 698</i>	<i>84 509</i>	<i>-5 189</i>	<i>-5,8</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<b>Intérieurs</b>	<b>18 401</b>	<b>13 543</b>	<b>-4 858</b>	<b>-26,4</b>
<i>Courant</i>	<i>18 401</i>	<i>13 543</i>	<i>-4 858</i>	<i>-26,4</i>
<i>DGCP</i>	<i>857</i>	<i>6 715</i>	<i>5 859</i>	<i>684,0</i>
<i>TRESOR</i>	<i>17 545</i>	<i>6 827</i>	<i>-10 717</i>	<i>-61,1</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<b>Total paiement d'intérêts</b>	<b>108 099</b>	<b>98 052</b>	<b>-10 047</b>	<b>-9,3</b>

*Sources : DGCP, DGST, BEAC*

Les charges de la dette publique hors remboursement en capital s'élèveraient à 98,052 milliards de Fcfa en 2009. Elles seraient ainsi en baisse de 10,047 milliards de Fcfa par rapport au budget de l'année 2008 et se décomposent en :

- ? dette extérieure : 84,509 milliards de Fcfa;
- ? dette intérieure : 13,543 milliards de Fcfa.

#### *Les paiements d'intérêts de la dette extérieure*

Les intérêts sur la dette extérieure comprennent :

- ? multilatérale : 9,938 milliards de Fcfa ;
- ? bilatérale : 25,187 milliards de Fcfa ;
- ? emprunt obligataire : 37,384 milliards de Fcfa ;
- ? commissions et frais : 12 milliards de Fcfa.

#### *Les paiements d'intérêts de la dette intérieure*

Les règlements d'intérêts de la dette intérieure s'établiraient à 13,543 milliards de Fcfa contre 18,401 milliards de Fcfa dans le budget de l'exercice 2008, soit une baisse de 4,858 milliards de Fcfa.

Ils se décomposent en :

- ? service courant DGCP : 6,715 milliards de Fcfa ;
- ? intérêts sur la dette Trésor : 6,827 milliards de Fcfa.

Le service courant DGCP se répartit comme suit :

- ? moratoire : 2,979 milliards de Fcfa ;
- ? emprunt obligataire : 3,736 milliards de Fcfa.

Les paiements des intérêts de la dette Trésor se subdivisent en :

- ? agios BEAC : 6 milliards de Fcfa ;
- ? FMI : 827,330 millions de Fcfa ;

## **Le fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à 771,8 milliards Fcfa dans le budget de l'année 2009 contre 726,3 milliards de Fcfa arrêtés en 2008.

Elles comprennent les dépenses relatives aux "traitements et salaires", aux "biens et services" et aux "transferts et interventions".

**Tableau n° 14 : Les dépenses de fonctionnement**

<i>(En millions de Fcfa)</i>	LF 2008	LF 2009	Ecart	
			LF 09/LF 08	
			Valeur	%
Traitements et salaires	312 300	336 000	23 700	7,59
Biens et services	188 638	212 772	24 133	11,34
Transferts et interventions	225 369	223 043	-2 326	-1,04
<b>Total</b>	<b>726 307</b>	<b>771 815</b>	45 508	6,27

*Source : DGB*

### *Traitements et salaires*

La masse salariale serait plafonnée à 336 milliards de Fcfa contre 312,3 milliards de Fcfa dans le budget de l'année 2008. Cette augmentation s'expliquerait essentiellement par le renforcement des capacités en ressources humaines du fait de la modernisation et de l'élargissement de la taille de l'Administration<sup>1</sup>.

### *Biens et services*

Les dépenses relatives aux "biens et services", arrêtées à 188,6 milliards de Fcfa dans le budget de 2008, connaîtraient une hausse de 24,1 milliards de Fcfa pour s'établir à 212,8 milliards de Fcfa. Cette augmentation permettrait de financer essentiellement les dépenses d'utilité publique et la mise en fonctionnement de

---

<sup>1</sup> Cf. page 32.

nouveaux services et édifices publics (Caisse de dépôts et de consignation, nouveaux Centres hospitaliers régionaux, nouveaux lycées et CES, etc)<sup>2</sup>.

### *Transferts et interventions*

Les dépenses liées aux "transferts et interventions" baisseraient de 2,3 milliards de Fcfa par rapport au plafond de l'année 2008. Elles atteindraient ainsi 223 milliards de Fcfa. En effet, du fait de la baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux, la subvention affectée au soutien des produits raffinés a été fixée à 26,8 milliards de Fcfa en 2009 contre 44 milliards de Fcfa l'année précédente.

### **Les dépenses en capital**

Les dépenses en capital se situeraient à 315,6 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 41,3 milliards de Fcfa par rapport à la loi de finances de l'année 2008. Ce montant intègre 70,6 milliards de Fcfa au titre des projets financés par des ressources extérieures.

**Tableau n° 15 : Les dépenses d'investissement**

<i>(En millions de Fcfa)</i>	<b>LF 2008</b>	<b>LF 2009</b>	<b>Ecart LF 09/LF 08</b>	
			<b>Valeur</b>	<b>%</b>
Dépenses de développement	231 501	252 480	20 979	9,06
Dépenses d'équipement	42 799	63 120	20 321	47,48
			0	
<b>Total</b>	<b>274 300</b>	<b>315 600</b>	41 300	15,06

*Sources : DGB, CGPD*

---

<sup>2</sup> Cf. page 32.

## II. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde des opérations budgétaires. Elles retracent ensuite les ressources d'emprunt de l'Etat, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit et l'affectation des résultats de l'année en cours ou des années antérieures.

### A - Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt s'élèveraient à 70,6 milliards de Fcfa contre 68 milliards de Fcfa dans la loi de finances de l'année 2008. Elles sont uniquement constituées d'emprunts liés aux opérations d'investissement<sup>3</sup>.

### B - Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits

**Tableau n°16 : Répartition des remboursements en capital**

<i>(En millions de Fcfa)</i>	LF 2008	LF 2009	Ecart LF 09/LF 08	
			Valeur	%
<b>Extérieurs</b>	<b>257 381</b>	<b>113 510</b>	<b>-143 871</b>	<b>-55,9</b>
<i>Courant</i>	<i>257 381</i>	<i>113 510</i>	<i>-143 871</i>	<i>-55,9</i>
<b>Intérieurs</b>	<b>119 257</b>	<b>189 034</b>	<b>69 777</b>	<b>58,5</b>
<i>Courant</i>	<i>87 809</i>	<i>159 034</i>	<i>71 224</i>	<i>81,1</i>
DGCP	71 326	94 625	23 300	32,7
Trésor	11 484	59 408	47 925	417,3
Autres	5 000	5 000	0	0,0
<i>Arriérés</i>	<i>21 148</i>	<i>20 000</i>	<i>-1 148</i>	<i>-5,4</i>
Autres	21 148	20 000	-1 148	-5,4
<i>Dette aux agents</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>Autres arriérés</i>	<i>1 148</i>	<i>0</i>	<i>-1 148</i>	<i>-100,0</i>
<i>Restructuration</i>	<i>10 300</i>	<i>10 000</i>	<i>-300</i>	<i>-2,9</i>
<b>Total remboursements en capital</b>	<b>376 638</b>	<b>302 543</b>	<b>-74 094</b>	<b>-19,7</b>

*Sources : DGCP, DGST, BEAC*

En 2009, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits se chiffrent à 302,5 milliards de Fcfa contre 376,6 milliards de Fcfa dans le budget de l'exercice précédent.

Ces remboursements se décomposent comme suit :

- ? créanciers extérieurs : 113,510 milliards de Fcfa ;
- ? créanciers locaux : 189,034 milliards de Fcfa.

<sup>3</sup> Le détail de ces opérations d'investissement est repris dans une annexe "Tirages prévisionnels 2007-2010" accompagnant la loi de finances rectificative 2007.

## Les remboursements en capital sur la dette extérieure

Fixés à 257,381 milliards de Fcfa en 2008, les remboursements en capital sur la dette extérieure baisseraient de 143,871 milliards de Fcfa pour s'établir à 113,510 milliards de Fcfa. Cette baisse s'expliquerait par le rachat (remboursement anticipé) en 2008 de 86% du service de la dette envers le Club de Paris.

Les remboursements courants en capital se répartissent de la manière suivante :

- ? dette multilatérale : 25,944 milliards de Fcfa ;
- ? dette bilatérale : 87,566 milliards de Fcfa.

## Les remboursements en capital sur la dette intérieure

En augmentation de 69,777 milliards de Fcfa par rapport à la loi de finances de l'année 2008, les remboursements en capital de la dette intérieure s'élèveraient à 189,034 milliards de Fcfa, ventilés ainsi qu'il suit :

- ? service courant DGCP : 94,625 milliards de Fcfa ;
- ? service courant Trésor : 59,408 milliards de Fcfa ;
- ? service courant autres dettes : 5 milliards de Fcfa ;
- ? arriérés autres dettes : 20 milliards de Fcfa ;
- ? restructuration : 10 milliards de Fcfa.

## C - L'affectation des résultats

**Tableau n°17 : Détermination et affectation des résultats des exercices**

<i>(En millions de Fcfa)</i>	<b>LF 2008</b>	<b>LF 2009</b>	<b>Ecart</b>
<b>1. Opérations budgétaires</b>			<b>LF 09/LF 08</b>
Ressources propres (+)	1 730 055	1 703 213	-26 842
Dépenses courantes (-)	834 406	869 867	35 460
Dépenses en capital (-)	274 300	315 600	41 300
<b>Solde des opérations budgétaires (+/-)</b>	<b>621 349</b>	<b>517 746</b>	<b>-103 602</b>
<b>2. Opérations de financement</b>			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	621 349	517 746	-103 602
Ressources d'emprunts (+)	68 024	70 600	2 576
Remboursements en capital (-)	376 638	302 543	-74 094
Financement résiduel (+/-)	312 734	285 803	-26 931
<b>Solde des opérations de financement (+/-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			0
<b>3. Résultats</b>			0
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	0	0	0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)	0	0	0
Résultat cumulés des années antérieures (+/-)	48 312	48 312	0
<b>Solde à nouveau prévisionnel (+/-)</b>	<b>48 312</b>	<b>48 312</b>	<b>0</b>

*Sources : DGB, DGST, DGCP*

L'exécution du budget de l'exercice 2009 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Ainsi, en tenant compte des résultats des années antérieures, le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor s'établirait à 48,3 milliards de Fcfa.

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Economie, des Finances,  
du Budget et de la Privatisation

**Blaise LOUEMBE**